

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



**DISCOURS DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR LE MINISTRE DES
AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA
COOPERATION INTERNATIONALE A
LA 71^{Eme} SESSION DE L'ASSEMBLEE
GENERALE DES NATIONS UNIES**

*New York, le 23 septembre 2016
(à vérifier à l'audition)*

Monsieur le Président,

Au moment où je prends la parole du haut de cette tribune, au nom de Son Excellence Joseph Kabila Kabange, Président de la République Démocratique du Congo, que j'ai l'honneur de représenter, c'est avec un réel plaisir que je me joins aux orateurs qui m'ont précédé, pour vous féliciter pour votre élection à la présidence de la 71^e session ordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies, et souhaiter, à vous-même ainsi qu'à votre Bureau, plein succès dans l'accomplissement de votre mandat.

A cet hommage mérité, j'associe votre prédécesseur, pour le travail abattu dont notre Organisation a amplement tiré profit.

Monsieur le Président,

Mus par la volonté de faire aboutir les efforts de paix, de sécurité et de développement dans chacun de nos Etats comme dans le monde, nous avons, en septembre de l'année dernière, collectivement mis en place un nouvel agenda global de développement, voulu durable, pour les quinze prochaines années, afin de relever le défi du sous-développement, de la pauvreté et de l'avènement d'un monde plus juste, plus solidaire et plus stable, ou l'égalité des chances ne serait plus un mirage.

Le thème du présent débat général, a savoir: « *Les objectifs de développement durable : une nouvelle impulsion pour transformer notre monde* » est donc d'une opportunité indiscutable. Il permet une première évaluation générale de la direction prise dans la mise en œuvre du nouvel agenda afin, si nécessaire, de rectifier la trajectoire et d'en garantir la réalisation des Objectifs.

La République Démocratique du Congo est résolument engagée dans la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

Tenant compte des leçons apprises des efforts déployés pour la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement, elle a pris l'option d'intégrer les objectifs de développement durable dans son plan stratégique de développement national, vision à long terme et cadre stratégique de mise en cohérence des politiques et actions qui prennent en compte les questions de changement climatique, épousent les priorités de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et nous engagent dans un processus qui vise à hisser la République Démocratique du Congo au niveau de pays à revenu intermédiaire à l'horizon 2021, en s'appuyant sur la transformation de l'agriculture ; de pays émergent en 2030, grâce à une industrialisation intensive et de pays développé en 2050, par l'avènement d'une société de connaissances.

L'opérationnalisation de ce plan se fera à travers des plans quinquennaux, dont le premier concerne la période 2017-2021.

Dans ce premier plan quinquennal, la priorité revient à l'amélioration du capital humain, en prenant en charge la problématique du dividende démographique qui requiert une étroite collaboration entre divers acteurs de développement, tant au niveau national qu'international, en vue de garantir une croissance économique forte, soutenue, mais aussi et surtout inclusive. Une attention toute particulière y est donc accordée aux besoins spécifiques des jeunes et des femmes en termes d'éducation, de santé et d'emploi.

Les actions découlant de cette option sont conçues et mises en œuvre en complément, et non en substitution, au programme de construction des infrastructures de transport nécessaires pour permettre d'évacuer la production agricole et minière, et pour favoriser la mobilité des personnes et des biens.

Par-delà le défi du renforcement du système statistique national et du recensement de la population et de l'habitat en vue de disposer des données fiables et à jour pour la conception, le suivi et l'évaluation des programmes de développement, il en résulte en plus, dans le cas de mon pays, ceux liés à la mobilisation des financements, notamment l'assouplissement des conditionnalités des bailleurs des fonds et la diversification des sources de financement.

Monsieur le Président,

Sur le plan politique, mon pays est entré dans une phase cruciale de décentralisation administrative afin de permettre une gestion de proximité des préoccupations de la base. Chacune des 26 nouvelles Provinces est à présent dotée des autorités que sa population s'est choisie à l'issue des élections des Gouverneurs et Vice-gouverneurs qui ont eu lieu en mars et avril derniers.

Cette nouvelle expérience démocratique mérite d'être soutenue, tant par la valorisation des projets de développement communautaire que par des jumelages et échanges d'expériences avec les entités correspondantes d'autres pays, dans les limites des lois et règlements de la République.

Elle se poursuivra avec l'élection à venir des autorités locales tant en milieu urbain que rural qui auront lieu en même temps que les élections présidentielles, législatives nationales et provinciales. La République Démocratique du Congo a en effet levé une option irréversible de ne permettre l'accès au pouvoir d'Etat que par les élections.

Aussi voudrais-je réaffirmer, de la manière la plus solennelle, qu'en dépit du retard enregistré dans leur préparation, les élections générales initialement prévues pour la

fin de cette année seront bel et bien organisées, aussitôt que les conditions techniquement le permettront. Plusieurs défis doivent en effet être préalablement relevés pour permettre l'organisation des élections qui soient libres, transparentes, crédibles et apaisées, par la Commission Electorale Nationale Indépendante qui, constitutionnellement en détient la compétence exclusive.

C'est pour parvenir, ensemble et de manière consensuelle, à relever ces défis que des représentants de la Majorité présidentielle, de l'Opposition politique et de la Société civile sont réunis, depuis un peu plus de deux semaines, dans le cadre du Dialogue Politique National Inclusif, sous une facilitation de l'Union Africaine, appuyée par un Groupe de Soutien international.

Le droit d'élire et d'être élu est un droit fondamental tant pour les Congolais résidant au pays que pour ceux de la diaspora. Un défi majeur que pose l'exercice de ce droit est celui de l'inclusivité du fichier électoral. A ce sujet, il y a lieu de saluer l'important travail d'enrôlement des électeurs qui a débuté le 31 juillet 2016 et qui donne la possibilité d'être éligible et électeur à plus de quatorze millions de congolais, soit le tiers du corps électoral projeté, qui n'auraient autrement pu jouir de ce droit, notamment les nouveaux majeurs, et les compatriotes vivant hors du territoire national.

Le Dialogue Politique National en cours en République Démocratique du Congo, processus de résolution pacifique des divergences entre congolais, en vue de l'organisation des élections et de la consolidation de la démocratie devrait donc bénéficier du soutien de tous et ceux des acteurs politiques qui n'y participent pas encore, être encouragés à le faire.

En revanche, tout recours à la violence devrait être condamné et les auteurs sanctionnés. De même que toute incitation à l'insurrection.

Monsieur le Président,

La promotion des droits humains fait du chemin en République Démocratique du Congo, Etat post-conflit, confronté à plusieurs défis.

Il y a deux mois, nous avons accueilli sur notre territoire la visite du Haut-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'Homme, dans le cadre de notre coopération avec le Conseil des Droits de l'Homme. Nous entendons poursuivre et approfondir les réformes dans ce domaine.

C'est notamment le cas concernant la protection des droits de la femme. Deux importantes lois ont ainsi été promulguées, celle portant sur la parité homme-femme, et celle modifiant les dispositions désuètes du Code de la famille afin de conformer cette loi à la législation internationale en vigueur. D'autres réformes sont en cours.

Quant aux violences faites à la femme, des indicateurs fiables renseignent une nette diminution des cas des violences sexuelles, soit, de 2014 à 2015, une baisse de 50 %.

S'agissant particulièrement du droit à la santé, des avancées notables sont réalisées dans la lutte contre le VIH Sida et le paludisme. La vigilance demeure de mise cependant concernant certaines maladies transfrontalières éradiquées par le passé, notamment la fièvre jaune et le choléra pour lesquelles nous enregistrons quelques velléités de résurgence.

Monsieur le Président,

Le mandat de la Monusco a été prorogé jusqu'au 31 mars 2017 par la résolution 2277 du Conseil de Sécurité en vue d'accompagner les efforts louables que les Forces Armées de la République Démocratique du Congo déploient pour éradiquer les groupes armés encore réfractaires à la paix.

Tout en saluant cet accompagnement, le Gouvernement congolais note qu'à la faveur de la réforme du secteur de sécurité en cours d'exécution, les forces nationales de défense et de sécurité s'acquittent, avec de plus en plus de compétence et d'efficacité, de ses missions de protection du territoire national et de sécurisation des populations et de leurs biens. Il compte donc sur le dialogue stratégique avec les Nations Unies pour arriver à une réduction progressive des effectifs de la Monusco et à la transformation subséquente de cette Mission.

Monsieur le Président,

Après vous avoir entretenu de la situation de mon pays, je voudrais maintenant vous exprimer la vision de la République Démocratique du Congo sur quelques grandes questions de l'heure à travers le monde.

Au cours de leur existence, les Nations Unies comptent à leur actif des réalisations très appréciables et de nombreux succès aussi bien dans les domaines de la paix, de la sécurité et de la coopération internationale, que dans ceux relatifs à la cause des droits de l'homme et du développement social et économique.

En dépit de tous ces résultats, la paix internationale demeure une quête permanente.

Aussi, opérant dans un monde en perpétuelle évolution et en continuelle mutation, les Nations Unies sont appelées, dans l'exercice de leur mandat, à se remettre en question et à s'adapter constamment, pour mieux faire face aux nouveaux défis et aux nouvelles menaces auxquels le monde est confronté. D'où la nécessité de la réforme de cette organisation internationale et de ses mécanismes et modes de fonctionnement.

L'absence de la paix dans plusieurs régions du monde est connue de tous, de même que ses terribles conséquences, telles que les déplacements massifs des populations et des pertes massives en vies humaines. D'où l'urgence de la réforme du Conseil de Sécurité. Mieux, son élargissement tant en membres permanents que non permanents.

La République Démocratique du Congo est attachée à cette réforme qui, pour être viable, doit prendre en compte le poids politique et numérique de l'Afrique à l'Assemblée Générale et lui permettre de participer pleinement aux décisions qui l'engagent, cela d'autant plus que les deux tiers des situations examinées au Conseil de Sécurité l'Afrique.

Pour ce faire, le Consensus d'Ezuluwini demeure la seule base acceptable de négociation.

Dans le même contexte, il y a lieu de renforcer aussi le pouvoir décisionnel de l'Assemblée Générale et du Conseil Economique et Social, afin de promouvoir la paix en termes de justice sociale, de démocratie et de développement.

L'architecture commerciale et financière internationale devrait elle aussi subir des mutations profondes afin de s'adapter aux mutations internationales pouvant faire de l'ONU une source d'espoir pour tous.

Bien plus, notre Organisation devrait promouvoir plus de transparence et de démocratie, notamment dans le choix du prochain Secrétaire Général, tout en préservant, les règles et pratiques qui ont démontré leur efficacité, cas en l'espèce, de l'alternance par région.

Monsieur le Président,

Le combat en faveur de la paix, c'est aussi la lutte contre le terrorisme.

Ce fléau de notre siècle doit demeurer une des priorités de notre Organisation.

Pour mon pays, le terrorisme constitue aujourd'hui la plus grave menace à la paix et à la sécurité internationales. Les actes ignobles et aveugles qui en sont la particularité, exigent une solidarité internationale ainsi que des concertations permanentes afin de mieux organiser la riposte.

Les populations de la partie orientale de mon pays, particulièrement de la région de Béni, ont plus d'une fois été des victimes innocentes des violences terroristes. C'est pourquoi nous réitérons ici notre soutien à la stratégie antiterroriste mondiale ainsi

que notre ferme condamnation de ce fléau sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations.

Monsieur le Président,

Notre planète est confrontée à un défi environnemental sans précédent nommé « changements climatiques », qui a une incidence négative directe sur la qualité de la vie en société et qui hypothèque l'avenir même de l'humanité.

C'est pourquoi, après avoir activement participé à la négociation et à la conclusion de l'Accord de Paris sur le Climat, la République Démocratique du Congo a, par l'entremise de son Chef de l'Etat, signé ledit Accord le 22 avril dernier, ici même à New York.

Elle s'emploie maintenant à finaliser le processus de sa ratification qui devrait intervenir d'ici la fin de l'année en cours.

La République Démocratique du Congo salue un autre développement majeur en matière de gouvernance internationale, à savoir, l'adoption du document final de la dernière réunion de haut niveau sur la gestion des déplacements massifs de réfugiés et de migrants.

Il est temps, plus que temps, d'arrêter ces milliers de morts sur la Méditerranée et de s'attaquer aux causes profondes de ces déplacements qui sont principalement la pauvreté, les conflits armés et le manque de résilience face aux catastrophes. Nous devons parvenir à résoudre ces problèmes de façon à permettre à tous les citoyens du monde en général et des pays en développement en particulier de vivre heureux et en paix dans leurs propres pays. C'est là le principe même de base de l'Agenda de développement à l'horizon 2030, à savoir : « ne laisser personne de côté ».

Monsieur le Président,

J'ai axé mon propos sur le lancement par le Gouvernement de la République Démocratique du Congo de la mise en œuvre des objectifs de développement durable dès le début de l'année 2016 à travers l'élaboration des actions prioritaires, tout en notant le lien entre ses objectifs et le nouveau Plan stratégique de développement de mon pays.

J'ai donné un aperçu général de la situation politique, électorale et des droits humains dans mon pays, tout en évoquant le partenariat entre mon Gouvernement et la Monusco.

J'ai appelé à la réforme des Nations Unies par l'élargissement du Conseil de Sécurité et le renforcement du pouvoir de l'Assemblée Générale.

J'ai insisté sur la nécessité d'une solidarité internationale ainsi que des concertations permanentes afin de mieux organiser notre riposte commune dans la lutte contre le terrorisme.

J'ai rappelé la haute importance de l'Accord de Paris sur les changements climatiques et salué l'adoption du document final sur la stratégie de gestion des déplacements massifs de réfugiés et de migrants, en notant l'intérêt de s'attaquer aux causes profondes de ces maux.

Je termine mon propos en renouvelant notre foi dans le multilatéralisme et notre vœu de nous voir tous en préserver et en promouvoir les principes et les valeurs, dans l'intérêt de la paix internationale et pour le bien de l'humanité.

Monsieur le Président,

Je vous remercie.